

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 3 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	37

Objet de la délibération
FINANCES Amortissements 2023
Référence
15_20230403_7.10

Date de la convocation
28/03/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
05/04/2023

L'année deux mille vingt-trois, le trois avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

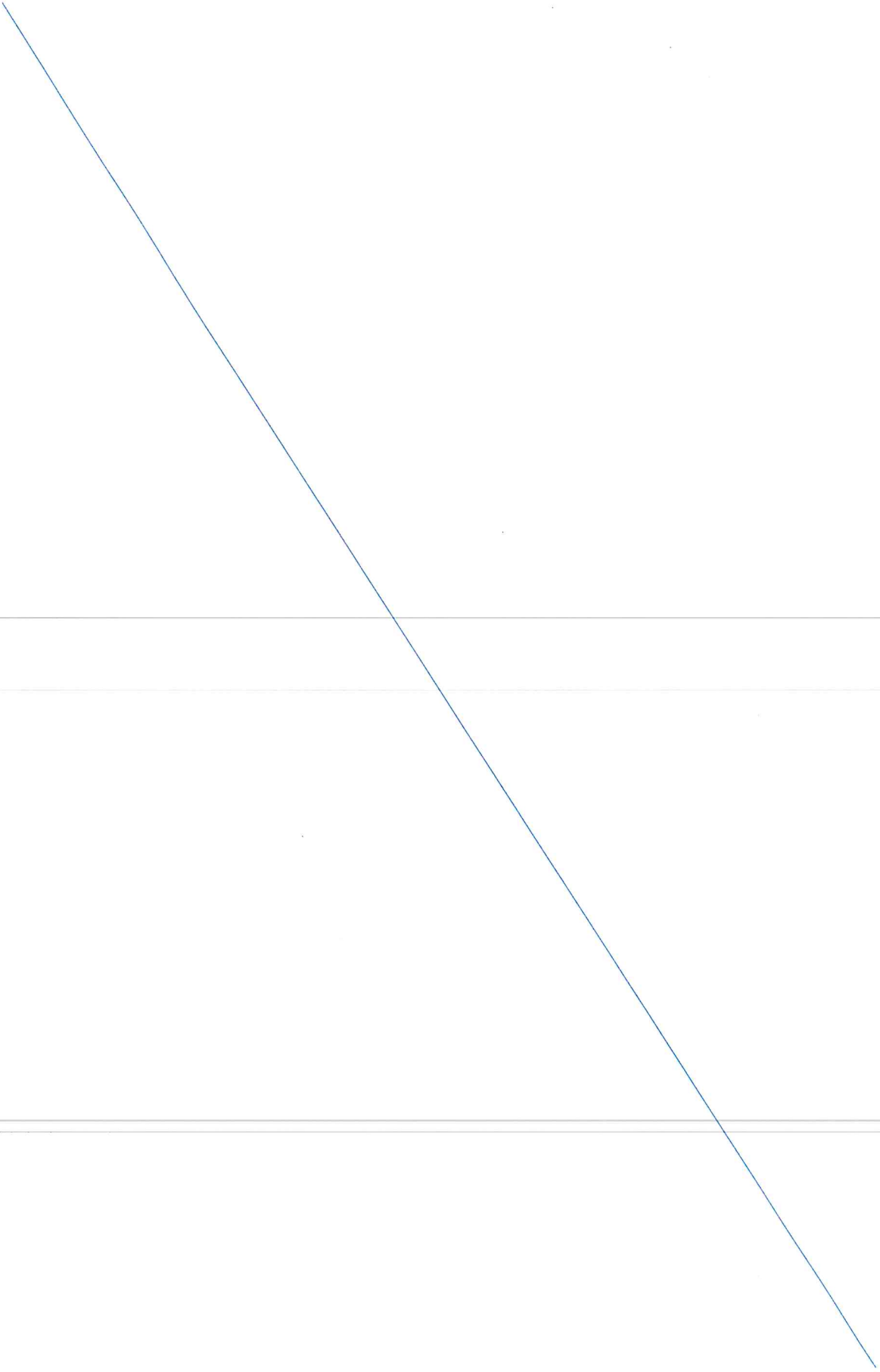
Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme LEMAIRE, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme DEWAZIERS a donné pouvoir à M. STOTER
M. BOHIN a donné pouvoir à M. DESFOSSÉS
Mme LEROY a donné pouvoir à M. BABAUT
M. DINOARD a donné pouvoir à M. CHEVIN

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, THEVENIAUD, DUFOUR, BOCQUILLON, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, Mme A-M LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, LENGLET, NOBLESSE, Mme HIVER.

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ



Il est demandé au Comité syndical d'adopter les amortissements 2023 concernant le budget principal selon le tableau ci-dessous :

En section de fonctionnement - Dépenses Article 6811 :	23 261,83 €
En section d'investissement - Recettes Article 28 :	23 261,83 €
Ventilé comme suit :	
2802 :	4 723,00 €
28051 :	2 022,00 €
28182 :	7 361,00 €
28183 :	8 318,56 €
28184 :	837,27 €

Il s'agit d'opération d'ordre à inscrire en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Comité syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Inscrit les dépenses au budget principal 2023 en section de fonctionnement la somme de 23 261,83 € à l'article 6811.
- Inscrit la recette au budget principal 2023 en section d'investissement à l'article 28 la somme de 23 261,83 € ventilée comme suit :

2802 :	4 723,00 €
28051 :	2 022,00 €
28182 :	7 361,00 €
28183 :	8 318,56 €
28184 :	837,27 €

Les crédits sont affectés en opération d'ordre.

Fait et délibéré le 3 avril 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	15_20230403_710
Objet :	Finances : Amortissements 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	080-200082063-20230403-15_20230403_710-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20230403-15_20230403_710-DE-1-1_0.xml	text/xml	863 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib15_Amortissements 2023.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20230403-15_20230403_710-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	935.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	3 avril 2023 à 16h26min56s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	3 avril 2023 à 16h27min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	3 avril 2023 à 16h27min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2023 à 16h27min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 avril 2023 à 16h27min56s	Reçu par le MI le 2023-04-03